

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS**Ordre du jour****Deux cent onzième assemblée ordinaire, le 21 mars 2022 à 9 heures****1. Points statutaires**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} novembre 2021
- 1.3 Registre des suivis

2. Informations générales

- 2.1 Informations de la présidence
- 2.2 Informations sur les projets du Service aux collectivités
- 2.3 Informations des membres

3. Sujet pour adoption

- 3.1 Point retiré

4. Demande de dégrèvement de recherche ou de création

- 4.1 Projet de recherche préévalué par les pairs (sans sous-comité)
 - 4.1.1 Planification d'horaires de travail atypiques et implication des travailleurs: un dispositif qui favorise l'équité, la santé et la sécurité du travail?

5. Demandes de dégrèvement de formation et d'accompagnement

- 5.1 Soutien au développement professionnel des directions générales dans le secteur du loisir associatif
- 5.2 Qualification de personnes DI-TSA comme assistantes en médiation artistique

6. Sujet pour discussion

- 6.1 Document synthèse des discussions intervenues lors de l'atelier sur la participation des membres du CSAC et identification de pistes d'action

7. Dépôt de documents

- D.1 Tableau des octrois de subvention PAFARC 2021-2022
- D.2 Tableau des octrois de dégrèvements de formation et de recherche 2020-2021
- D.3 Programme de dégrèvement de recherche ou de création
- D.4 Programme de dégrèvement de formation et d'accompagnement
- D.5 Fiche synthèse Outil d'accompagnement pour les membres

Prochaine réunion régulière : 2 mai 2022, 9 h